

FORUM DES LECTEURS

Ne minimisons pas l'importance de la hausse des frais de scolarité dans les universités

L'article sur la diminution du nombre d'inscriptions dans les universités, publié dans l'édition de mardi du *Telegraph Journal*, est malheureusement trompeur.

Il est vrai que le nombre d'inscriptions dans les écoles secondaires diminue graduellement au Nouveau-Brunswick et que, l'an dernier, la « double cohorte » de diplômées et diplômés des écoles secondaires de l'Ontario a entraîné une hausse significative des inscriptions ici.

Toutefois, le titre de l'article, « Des représentants des universités déclarent que les frais de scolarité ne seraient peut-être pas la cause de la chute du nombre d'inscriptions », utilise de manière inappropriée la forme du pluriel et laisse faussement entendre que la réduction du nombre d'inscriptions est très répandue.

Une lecture attentive de l'article révèle qu'un seul représentant de l'Université Mount Allison a signalé une diminution du nombre d'inscriptions cette année et que, de plus, cette diminution ne concernait que les inscriptions en première année alors que l'ensemble des inscriptions était « relativement stable ».

Mount Allison étant probablement l'université qui a le plus bénéficié de l'arrivée inhabituelle des étudiants de l'Ontario l'an dernier, il est certainement probable que toute réduction due au retour à la normale cette année des inscriptions provenant de cette source aura également un effet plus marqué à cet endroit.

D'un autre côté, un porte-parole de l'Université de Moncton, selon cet article, a simplement déclaré que le nombre total d'inscriptions prévu cette année est semblable à celui de l'an dernier

et des représentants de l'Université du Nouveau-Brunswick – de loin l'établissement le plus important – ont déclaré qu'il était trop tôt pour donner « même des estimations approximatives » du nombre d'inscriptions de cette année.

En fait – toujours selon cet article – les inscriptions à l'Université baptiste de l'Atlantique ont augmenté d'environ cinq pour cent cette année par rapport à l'an dernier.

Où se trouvent donc les preuves appuyant le postulat de l'article selon lequel le nombre d'inscriptions dans les universités du Nouveau-Brunswick s'est affaibli?

Elles sont rares, sinon inexistantes.

Cependant, le Canada compte maintenant plus de trois fois plus de parents détenteurs d'un diplôme universitaire qu'il y a seulement deux décennies et ce nombre continue d'augmenter.

La plupart de ces parents vont certainement encourager leurs enfants à suivre leurs traces et à faire des études universitaires, et leur nombre devrait s'accroître suffisamment pour compenser toute diminution éventuelle du nombre d'inscriptions dans les universités attribuable à la réduction du nombre d'élèves dans les écoles secondaires.

Par conséquent, dans ce contexte, des frais de scolarité prohibitifs auront autant de répercussions que tout autre facteur sur les réductions futures du nombre d'inscriptions dans les universités.

Le président de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick,

Richard Hudson